

Évêché de Boma
B.P. 72 Boma
Bas-Congo (RDC)

L e t t r e P a s t o r a l e

C o l l e c t e d e s F o n d s 2 0 1 0 - 2 0 1 1

A tous les fidèles du diocèse

Chers frères et sœurs,

1. Excusez-nous de vous adresser tardivement cette lettre pastorale relative à la collecte des fonds 2010-2011. L'opération Collecte des fonds 2010 s'est clôturée en mars 2011 avec l'apport de Kinshasa. Il y a lieu de nous réjouir même si bien des efforts restent encore à fournir pour que nos contributions reflètent les statistiques des fidèles du diocèse de Boma. Par ailleurs, la collecte des fonds 2011 est déjà très avancée et sa première tranche, conformément au chronogramme annuel, sera bientôt clôturée.

Evaluation

2. Le montant global de la collecte des fonds 2010 est de **95.518,58 dollars américains**, soit **90.630,16 \$ US** de la part des fidèles présents au diocèse et **4.888,42 \$ US** de la part des frères et sœurs du diocèse de Boma à Kinshasa. Ce montant a été réparti en trois grandes rubriques : 1) Œuvres Pontificales Missionnaires (Rome) : **15.000,00 \$ US** ; paroisses : **13.188,31 \$ US** ; fonctionnement ordinaire du diocèse : **72.330,27 \$ US**.
3. La contribution globale sur l'ensemble des cinq dernières années (2006-2010) s'élève à **384.523,27 \$ US**, répartie comme suit : **307.261,17 \$ US** de la part des fidèles résidant au diocèse et **77.262,10 \$ US** de la part des frères et sœurs du diocèse de Boma vivant à Kinshasa, Matadi, Pointe-Noire (RC), RSA, USA et Europe. Dans la répartition habituelle, durant ces cinq années, les Œuvres Pontificales Missionnaires (Rome) ont reçu **55.030,00 \$ US** ; les paroisses : **58.184,12 \$ US** ; le fonctionnement ordinaire du diocèse : **271.309,15 \$ US**. Parcourant les différentes contributions au cours de ces cinq années, l'on constate que seules les entités extraparoissiales affichent un taux de croissance en constante évolution, soit **78,3%** alors que les paroisses sont à un niveau très faible, soit **19,9%**. Le taux de croissance générale durant cette période est en-dessous de la moyenne : **22,7%**.

Remerciements

Bien chers frères et sœurs,

4. J'exprime ma profonde gratitude envers vous tous pour votre générosité et solidarité ecclésiale. Je suis particulièrement reconnaissant envers ceux et celles qui s'investissent non seulement pour récolter l'argent, mais aussi pour éduquer les fidèles sur leur manière d'être Eglise et de se prendre eux-mêmes en charge. Aux divers Comités de collecte des fonds : diocésain, paroissiaux et extradiocésains, merci et bon courage. Je ne puis pas oublier de remercier de façon particulière

les Instituts religieux, les ITM et les Formations médicales qui ont tous répondu positivement au rendez-vous de l'engagement missionnaire.

Poursuivre et approfondir nos efforts

Bien-aimés du Seigneur,

5. Rappelons-nous : la ressource économique la plus sûre, la plus durable et la plus normale pour une Eglise locale réside dans la générosité éclairée et inspirée par la foi de ses fidèles. Aussi, sans cesse, la communauté diocésaine est-elle invitée à prendre davantage conscience des dimensions spirituelle, ecclésiale, missionnaire de la collecte des fonds ; elle doit de plus en plus être attentive au fonctionnement de la collecte des fonds. A ce propos, je voudrais, une fois de plus, en rappeler les indications pratiques. Mon souhait est que celles-ci fassent vraiment partie de nos habitudes :
- ❖ La collecte diocésaine des fonds est prioritaire à toutes les autres quêtes quelles qu'elles soient ; elle concerne le fonctionnement annuel de l'ensemble du diocèse ; elle n'est donc pas à confondre avec une quête spéciale qui, elle, répond à un besoin particulier et ponctuel.
 - ❖ S'étendant sur toute l'année liturgique (du 1^{er} dimanche de l'Avent à la Solennité du Christ Roi de l'Univers), la collecte des fonds est assortie d'un chronogramme constitué de deux tranches : du 1^{er} dimanche de l'Avent au dimanche de Pentecôte (tranche 1) et du dimanche de la Trinité à la Solennité du Christ Roi de l'Univers (tranche 2). On peut effectuer plusieurs versements dans une même tranche.
 - ❖ Un Comité Diocésain de Collecte des Fonds (CDCF), à la tête duquel est placé un Coordonnateur diocésain, est l'organe de coordination, de centralisation et de contrôle de toutes les actions y relatives. La communauté diocésaine et les Comités locaux de collecte des fonds extradiocésains lui apporteront leur soutien et leur collaboration. Des Comités décanaux de collecte des fonds pourraient être créés ; ils pourraient inclure, entre autres, les vice-présidents des conseils paroissiaux (CPAE, CPP, CP).
 - ❖ Par rapport à l'animation surtout en paroisses, on attirera l'attention sur « la solidarité et le partage », pour la première tranche, notamment pendant le carême, et sur « la coresponsabilité ecclésiale de tous les fidèles », pour la deuxième tranche, particulièrement au mois d'octobre ou mois missionnaire. Certes, l'animation concerne toute l'année jusqu' à la Solennité du Christ Roi de l'Univers.
 - ❖ Chaque année, le diocèse sollicite à chaque fidèle, clerc, consacré et laïc, une contribution d'au moins **1 \$ us**, au moins **3 \$ us** aux fonctionnaires ordinaires de l'Etat, au moins **50 \$** aux hauts fonctionnaires, aux membres des professions libérales, aux hommes et femmes d'affaires, aux entrepreneurs et dirigeants, aux hommes et femmes politiques ; au moins **500 \$** aux sociétés œuvrant dans notre région. Les Institutions congrégationnelles, médicales et scolaires liées d'une manière juridique ou canonique au diocèse apporteront quant à elles une contribution annuelle de **100 \$ us**, et cela outre la somme d'un \$ us demandée à chaque fidèle.
 - ❖ Les jeunes et les enfants qui dépendent encore de leurs parents ou autres tuteurs ne sont pas tenus à cette contribution. Les parents et les tuteurs en charge d'enfants ou des jeunes sont invités à apporter pour eux ce qu'ils peuvent avoir ; les élèves s'acquitteront de leur devoir de Collecte des Fonds dans le cadre de l'organisation scolaire. Adultes, jeunes et enfants, avons tous à rendre grâce à Dieu pour tout ce qu'il fait pour nous.
 - ❖ Nos frères et sœurs originaires du diocèse mais vivant à l'étranger sont conviés à ce grand rendez-vous diocésain. Chacun d'eux apportera sa contribution selon ses possibilités.
 - ❖ Chaque fidèle se souviendra de ces paroles de l'apôtre Paul : « qui sème largement moissonnera aussi largement. Que chacun donne selon la décision de son cœur, sans chagrin ni contrainte, car Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Co 9, 6-7). L'exemple de l'obole de la veuve montre à suffisance qu'il ne faut pas offrir à Dieu ou au prochain des miettes ou du superflu (cf. Lc 21, 1-4 ; Mc 12, 41-44).

- ❖ Les contributions de tous les enseignants et autres (agents du BDCEC et ZAP) du réseau catholique seront centralisées par le BDCEC à Lukula qui transmettra trimestriellement les fonds recueillis. Les contributions des formations médicales seront transmises annuellement par l'intermédiaire du BDOM suivant le chronogramme prénommé. Le CDCF y veillera en accord avec le responsable des domaines correspondant.
- ❖ Outre les contributions des fidèles, les paroisses disposant des moyens locaux d'autofinancement stables et substantiels (salle paroissiale, boutiques, boulangerie, etc.) verseront en espèces 10 % de leurs revenus mensuels. Le CDCF y veillera en accord avec les CPAE des paroisses.
- ❖ Les 20 % de la contribution des paroisses prévus pour elles-mêmes seront dorénavant rétrocédés immédiatement lors du versement, qui continuera à s'effectuer auprès de la chancellerie diocésaine.

Joie, Paix et Solidarité

Chers frères et sœurs,

6. Qu'en ce Temps de Pâques la lumière du Christ ressuscité vous fasse vivre dans un profond élan de solidarité et de générosité. Que le Seigneur vous accorde la santé de l'âme et du corps et qu'Il soit pour chacun et chacune de vous Joie, Paix et Source de solidarité chrétienne vraie.

Avec ma bénédiction apostolique !

Fait à Boma, le 10 mai 2011.
MBUKA Cyprien, cism
Evêque de Boma